

ACTUALITES PNNS 4



Numéro 14

Mars 2025

■ La signature de l'arrêté relatif au **nouvel algorithme de calcul du Nutri-Score** acte son entrée en vigueur sur le territoire français

Le 14 mars 2025, la ministre du Travail, de la santé, des solidarités et des familles, Madame Catherine Vautrin, le ministre chargé de la Santé et de l'accès aux soins, Monsieur Yannick Neuder, le ministre de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, Monsieur Eric Lombard, la ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, Madame Annie Genevard et la ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire, Madame Véronique Louwagie, ont signé **l'arrêté adoptant officiellement le nouvel algorithme du Nutri-Score**. Cet arrêté publié au Journal officiel le 15 mars acte l'entrée en vigueur du nouveau mode de calcul du logo afin d'aider les consommateurs à réaliser des choix alimentaires plus sains, en cohérence avec les recommandations alimentaires du PNNS. Les opérateurs français disposent désormais d'un **délai de deux ans afin de modifier leurs emballages**. Une **campagne de communication de Santé publique France** sera par ailleurs diffusée à partir du 29 juin afin d'accompagner les évolutions du Nutri-Score et faire de la pédagogie sur sa bonne utilisation par les consommateurs.

Pour plus d'informations : [Arrêté du 14 mars 2025 fixant la forme de présentation complémentaire à la déclaration nutritionnelle recommandée par l'Etat en application des articles L. 3232-8 et R. 3232-7 du code de la santé publique - Légifrance](#)

■ Annonce du lancement prochain des consultations sur la **Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat**

Le 25 février 2025, les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et des solidarités ont annoncé la prochaine mise en consultation de la SNANC auprès du **Conseil national de l'alimentation** (CNA), de la **Conférence nationale de santé** (CNS), du **Conseil national de la transition écologique** (CNTE) et du **Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** (CNLE). Les instances consultatives évalueront le projet de stratégie afin de s'assurer que ses objectifs et orientations permettront de contribuer à la transition vers des systèmes et des comportements alimentaires sains et durables, tout en prenant en compte les enjeux sanitaires, alimentaires et agricoles, environnementaux et socioéconomiques. L'objectif est de publier la SNANC au deuxième semestre 2025 sur la base des avis des quatre instances consultatives.

■ Le Gouvernement dévoile les premiers projets lauréats de **l'appel à projets national « Vers la SNANC »**

Le 26 février, les premiers lauréats de **l'appel à projets 2024/25 « Vers une Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) »** ont été dévoilés à l'occasion du **Salon international de l'Agriculture**, par la ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, Madame Annie Genevard, en présence du ministre de la Santé et de l'accès aux soins, Monsieur Yannick Neuder, du président-directeur général de l'Ademe, Monsieur Sylvain Waserman, du directeur général de la Santé, Dr Grégory Emery, et de la directrice générale de l'Alimentation, Madame Maud Faipoux. Ces projets bénéficieront d'une dotation totale de près de 2 millions d'euros.



Thomas Hubert - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Les 21 premiers lauréats annoncés lors du Salon s'inscrivent dans deux grandes catégories de démarches :

- Les **nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT)**, portant une approche systémique et territorialisée de l'alimentation, relevant du volet 1 de l'appel à projets : 11 lauréats pour un montant total de subvention de 1 060 000 € ;

- Les **projets nationaux ou interrégionaux innovants ou structurants**, au titre des volets 2 « Innovation » et 3 « Essaimage » de l'appel à projets : 10 lauréats pour un montant total de subvention de 895 279 €.

Pour en savoir plus sur les premiers projets lauréats : [les 21 lauréats de l'appel à projets 2024-2025](#).

■ **Elaboration des futurs Programme national nutrition santé (PNNS 5) et Stratégie nationale sport santé (SNSS 2)**

L'élaboration du 5^e Programme National Nutrition Santé (PNNS 5) et de son volet ultramarin est en cours, avec une large consultation des acteurs concernés (société civile, agences d'expertise, acteurs économiques, sociétés savantes, administrations régionales et nationales). Ce travail s'appuie sur l'évaluation conjointe du PNNS 4 et du Plan national pour l'alimentation (PNA) 3, en cours par l'IGAS, l'IGEDD et le CGAAER, ainsi que sur les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), dont un avis est attendu pour le deuxième trimestre 2025.

Parallèlement, la **deuxième Stratégie Nationale Sport Santé 2025-2030 (SNSS 2), copilotée avec le ministère chargé des Sports, est en cours d'élaboration** par la direction des Sports et la direction générale de la Santé, appuyées par la direction interministérielle de la Transformation publique. Étroitement liée au PNNS, elle visera à renforcer la place de l'activité physique et sportive et la lutte contre la sédentarité dans la prévention. Un bilan de la première stratégie est attendu pour le 2^{ème} trimestre 2025.

La publication du PNNS 5 et de la SNSS est envisagée pour **septembre 2025**.

■ **L'accord collectif avec la filière de la boulangerie porte ses fruits pour réduire les teneurs en sel dans le pain : les pouvoirs publics souhaitent amplifier le dispositif**

Le 16 décembre 2024, les ministères chargés de la santé et de l'agriculture ont publié le rapport de l'Observatoire de l'alimentation Oqali sur **l'évaluation de l'accord collectif de la filière de la boulangerie pour réduire le sel dans les pains**. Les résultats de la seconde campagne d'évaluation de l'atteinte des objectifs témoignent des efforts importants des acteurs de la filière : **- 18 %** de sel dans les pains complets et céréales depuis 2009, **- 25 %** de sel dans les pains courants depuis 2015 et **- 10 %** de sel dans les pains de mie depuis 2019. Un dernier engagement pour la réduction du sel dans les pains de mie sera évalué en 2025.

Au-delà de cet accord avec la filière de la boulangerie dont les résultats témoignent de la réussite du dispositif, les ministères chargés de la santé et de l'agriculture prévoient de **lancer dès 2025 une vaste démarche collective et ambitieuse d'amélioration de l'offre alimentaire**. Les pouvoirs publics ont d'ores et déjà identifié des catégories d'aliments sur lesquels agir en priorité. Des concertations seront lancées prochainement avec les professionnels afin de conclure des accords collectifs dans lesquels ils s'engageront à respecter des taux maximaux en **sel, sucres, gras** ou bien minimaux en **fibres** ainsi que des engagements relatifs à la durabilité et la qualité des produits.

Pour plus d'informations :

[Une nouvelle étape franchie dans l'accord collectif avec la filière de la boulangerie : - 25% de sel dans le pain - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)

[Engagement collectif pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits alimentaires et la santé de tous - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)

■ **Les Etats Généraux de l'Obésité organisés par le Collectif national des associations d'obèses**

Le lundi 3 mars, **les premiers États généraux de l'obésité** se sont tenus au ministère de la Santé sous l'impulsion du Collectif national des associations d'obèses (CNAO) et le haut patronage de l'Élysée. Cette journée a réuni les parties prenantes de la lutte contre l'obésité en France : experts, patients, professionnels de santé, représentants d'administrations centrales et personnalités politiques. L'objectif affiché par le CNAO est d'obtenir la reconnaissance de l'obésité comme Grande cause nationale 2026 et instaurer un plan interministériel sur 10 ans, à l'image des plans de lutte contre le cancer.

La journée a été rythmée par plusieurs **tables rondes thématiques**, notamment les impacts sanitaires, économiques et sociaux de l'obésité, l'état actuel de sa prise en



charge médicale, ainsi que les stratégies à adopter en santé publique avec la participation d'acteurs de terrain – professionnels de santé, associations, entreprises – et d'acteurs institutionnels engagés.

Cet événement s'est inscrit dans le cadre de la **semaine des Journées Mondiales de lutte contre l'Obésité (3 à 5 mars 2025)**, durant laquelle le CNAO a diffusé une campagne de sensibilisation autour de l'obésité et de ses 19 pathologies associées.

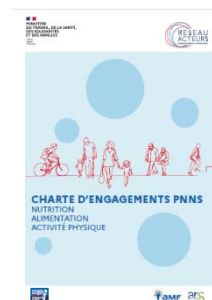
■ Signature d'une **Charte d'engagement du PNNS** avec EURIAL

Le 26 février, au Salon international de l'agriculture, la directrice de la Responsabilité Sociétale des Entreprises de EURIAL, la branche lait d'AGRIAL, a signé la charte d'engagements PNNS avec le directeur général de la Santé, le Dr Grégory Emery. EURIAL devient ainsi



la deuxième structure professionnelle nationale à promouvoir l'activité physique, une alimentation favorable à la santé et à lutter contre la sédentarité pour ses collaborateurs.

Vous aussi Engagez-vous pour vos salariés ou vos habitants dans la charte du Programme National Nutrition Santé et découvrez comment agir en nutrition POUR et AVEC eux !



Plus d'informations sur : <https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/engagez-vous-pour-la-nutrition-et-la-sante.html>

■ Save the date – Journées 2025 des Maisons Sport-Santé



Les 5^{èmes} Journées des maisons sport-santé auront lieu du **19 au 20 juin** au **Palais des congrès de Vichy**. Organisées par le ministère chargé des Sports avec l'appui de son Pôle Ressources National Sport-Santé Bien-Être et en collaboration avec le ministère chargé de la Santé, ces journées vivent à renforcer le réseau des MSS, favoriser le partage d'expérience et les échanges entre acteurs. Un **Village Sport-Santé** permettra aux MSS, aux

professionnels du champ du sport-santé de proposer **un stand, une animation, ou un poster** : les **candidatures sont à adresser avant le 25 avril 2025**, les conditions sont détaillées sur la page d'information dédiée aux journées.

Inscriptions, informations et accès à la restitution des JNMSS 2024 ici : [Journées Nationales des Maisons Sport-Santé | 19 et 20 juin 2025 - Vichy - Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être](#)